



APR-UQAM

Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025 DE L'APR-UQAM

**Présenté à l'Assemblée générale annuelle
le 14 mai 2025**

Table des matières

Mot de la présidente	2
1. Affaires internes	3
1.1 Réunions du conseil d'administration	3
1.2 Intranet transactionnel et sécurité des renseignements personnels	3
1.3 Comité des communications	4
1.4 Comité de réflexion sur le membership et mode de financement de l'Association	5
1.5 Comité organisateur des célébrations du 35 ^e anniversaire de l'APR-UQAM	6
1.6 Relations avec l'UQAM	6
1.7 Relations avec le SPUQ	7
1.8 Relations avec la Fondation de l'UQAM	7
2. Représentations et relations externes	7
2.1 Association des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC)	7
2.2 Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) et l'AQRP	8
2.3 Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec	8
2.4 APRÈS L'UQAM	8
3. Activités culturelles et sociales	8
4. Projet Solidarité	10
5. Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	10
6. Outils de communication	11
6.1 Site web	11
6.2 Groupe Facebook	11
7. Fonds APR-UQAM	11
7.1 Campagne de financement	11
7.2 Bourses APR-UQAM	12
8. L'équipe	13
Annexe B - Effectif de l'APR-UQAM au 31 mars 2025	22

Mot de la présidente

Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport d'activités 2024-2025 de l'APR-UQAM*.

Le conseil d'administration, le comité Solidarité, le comité des communications, le comité du 35^e anniversaire ont poursuivi leurs travaux respectifs tout au long de l'année, tel que vous pourrez le constater en parcourant ce rapport.

Nous sommes particulièrement fiers du programme d'activités qui a été offert aux membres en 2024-2025. Par leur nature diversifiée, ces activités ont rejoint plusieurs membres qui y participaient pour la première fois. Nous espérons vous présenter un programme tout aussi intéressant et diversifié en 2025-2026.

Une importante somme d'énergie a été consacrée à l'accompagnement des membres dans la création de leur fiche dans le nouvel intranet sécurisé. Nous sommes très heureux de l'adhésion rencontrée chez les membres jusqu'à maintenant.

Les deux numéros du Bulletin parus cette année ont proposé des dossiers pertinents : le premier, La redynamisation du Quartier latin (Bulletin no 87) et le deuxième, Entrevue avec Claude Corbo (Bulletin no 88). La couverture de ces deux thématiques a suscité beaucoup d'intérêt et d'éloges de la part de nos membres. Par ailleurs, les rencontres intergénérationnelles, les nouvelles du Comité Solidarité ainsi que les comptes rendus des activités sociales et culturelles ont été très appréciés.

Le comité des communications a poursuivi son travail et le comité organisateur des célébrations du 35^e anniversaire de l'Association s'active pour la Grande Fête Retrouvailles qui aura lieu à la salle CHAUFFERIE le 17 septembre 2025.

Bonne lecture!

Nicole Carignan, présidente

Rapport d'activités 2024-2025 de l'APR-UQAM

L'année 2024-2025 a été principalement consacrée à la poursuite des activités régulières de l'Association ainsi qu'à l'avancement de différents dossiers ou projets en lien avec les communications, le membership et le mode de financement de l'Association et les célébrations du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM.

1. Affaires internes

1.1 Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni neuf fois depuis l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2024. La première réunion, tenue à la suite de l'assemblée générale, a permis de désigner les membres qui occuperaient les fonctions de dirigeantes et dirigeants, de répartir les diverses responsabilités et d'identifier les principaux objectifs pour l'année 2024-2025. Le conseil d'administration a par la suite tenu des réunions mensuelles à compter du mois de septembre, à l'exception du mois de janvier où il y a eu relâche. Les procès-verbaux de ces réunions sont accessibles sur le site de l'Association.

1.2 Intranet transactionnel et sécurité des renseignements personnels

La sécurité des renseignements personnels reste un enjeu important. Compte tenu de la forte hausse des arnaques visant les personnes âgées, la liste des membres n'est pas affichée de façon publique. Afin de protéger les renseignements personnels des membres, le conseil a cessé de publier des répertoires de membres dans la partie accessible à tous du site web de l'Association et de transmettre des fichiers électroniques par courriels ou des documents imprimés par la poste contenant ces informations personnelles. La sécurisation des données personnelles des membres par le biais de bases de données logées sur des serveurs sécurisés de l'UQAM (le nouvel intranet sécurisé) est prioritaire.

Le conseil souhaite encourager les membres à créer leur fiche puisque cela leur donne accès en tout temps à leur profil de membre et leur permet d'accéder au « Répertoire des membres actifs ». Le site internet modernisé et sécurisé facilite les inscriptions à l'APR-UQAM, le paiement de la cotisation par carte de crédit, l'inscription aux activités sociales et culturelles proposées et, éventuellement, le paiement des frais de participation. De plus, en date du 16 avril, soit deux semaines après l'appel aux cotisations 2025-2026, 75% des membres actifs 2024-2025 non décédés ont une fiche dans apr.uqam.ca, ce qui leur permet d'avoir accès aux informations partagées par les membres dans l'intranet. Le rapport d'activités de l'an dernier en établissait la proportion à 60%.

Tout au long de l'année, le webmestre s'est assuré de faire des mises à jour fréquentes sur le site web. De plus, il a soumis un rapport des modifications au site web de l'APR-UQAM à chaque réunion du conseil d'administration.

1.3 Comité des communications

Afin de travailler à la conception et à la réalisation d'un nouveau logo ainsi qu'à la mise en place d'un plan de communication, le comité des communications a envoyé un sondage concernant les habitudes et les besoins de communications des membres de l'APR-UQAM en janvier 2025. Quatre thèmes ont été abordés : les paramètres démographiques des répondants, leurs pratiques communicationnelles, les activités que les membres aimeraient pouvoir faire, et leurs recommandations à l'APR-UQAM. Le taux de réponse a été de 56%. Les moyens de communication les plus utilisés sont les courriels, les journaux et magazines électroniques, les textos, mais aussi les journaux et magazines sous forme papier. Le niveau de satisfaction est très élevé avec le bulletin et les courriels envoyés par l'APR-UQAM. Il y a eu peu de fréquentation du site web, sauf la page d'accueil (environ 50%) et la liste des membres actifs (62%). Parmi les types de contenus en ligne consultés régulièrement, les articles courts sont les plus importants, suivis d'articles plus longs. Les autres types d'outils d'information, comme les infolettres, sont consultés occasionnellement.

Les membres désirent recevoir plus de communications de la part de l'APR-UQAM et apprécient pouvoir participer à des activités en ligne. Dans l'ensemble, le niveau de satisfaction des services offerts par l'APR-UQAM est élevé. Les résultats du sondage révèlent que les besoins et les attentes les plus importants pour les membres sont : de pouvoir trouver une information, d'être informés, de pouvoir annoncer une information ainsi que de partager ou d'échanger des informations. Conséquemment, les membres désirent être informés des activités de l'APR-UQAM sur une base régulière, pouvoir trouver rapidement une information complète, trouver aisément les coordonnées d'une personne-ressource et/ou être informés des possibilités de faire du bénévolat à l'UQAM. Les membres désirent aussi pouvoir annoncer des activités qu'ils organisent, publiciser des travaux de recherche auprès des autres membres ou faire appel aux membres concernant une question ou un sujet d'intérêt. Les membres sont également intéressés à participer à des activités en ligne, à des communautés d'échange sur les thèmes qui les intéressent et/ou de participer à des clubs (ex. : lecture, techno, etc.). De plus, tous les formats de contenus sont perçus comme pertinents, tels que les articles, billets de blogue, balados ou encore clips vidéo).

Par ailleurs, l'APR-UQAM devrait miser sur les activités diversifiées en présentiel, en ligne, et/ou en bimodal en direct et accessibles en ligne en différé. La création de groupes d'intérêts en ligne serait appréciée par les membres et plusieurs pistes d'intérêts sont à envisager. Par contre, le groupe Facebook est peu fréquenté depuis sa création et une page Facebook servant principalement à la diffusion d'actualités pourrait être considérée. En conclusion, les résultats du sondage sont une base solide pour la réalisation d'un plan de communication au service des membres. Le comité a fait appel à l'expertise de la Division de la promotion institutionnelle du Service des communications de l'UQAM, mais aussi à l'expertise d'une professionnelle en communication.

1.4 Comité de réflexion sur le membership et mode de financement de l'Association

Le conseil d'administration se penche depuis plusieurs années sur la question du recrutement et de la rétention des membres. En 2024-2025, un comité de réflexion sur le membership et le mode de financement de l'Association a été mis en place, composé d'Anne Rochette, registraire (jusqu'au 27 janvier 2025), et de Claude Felteau, trésorier, dont le mandat était d'analyser la situation actuelle de l'Association, d'examiner les différentes options de financement des principales associations de retraités universitaires et d'établir la pertinence et la faisabilité de ces options de financement pour l'APR-UQAM.

Le rapport de ce comité fait état de l'incapacité pour l'Association, malgré tous ses efforts de recrutement, de maintenir un lien avec l'ensemble des professeurs retraités, alors que sa mission première est de les représenter publiquement et auprès de l'institution. Il souligne que le mode de financement de l'Association, basé sur une cotisation obligatoire des membres, est principalement responsable de cette situation.

Le rapport présente les différents modes de financement des associations de retraités (professeurs et/ou employés) dans les différentes universités canadiennes. L'étude comparative de ces modes de financement montre deux types principaux : celui des associations où le versement d'une cotisation est obligatoire pour être membre et celui des associations sans cotisation où tous les retraités sont membres. Dans ce dernier cas, le financement provient de l'université et/ou des syndicats. C'est ce modèle, basé sur un financement institutionnel, qui a été retenu par le comité comme étant le plus favorable à l'atteinte de l'objectif de l'Association de regrouper l'ensemble des professeurs retraités.

En conséquence, le comité a entrepris une démarche auprès du Bureau du recteur et du Vice-rectorat au Développement humain et organisationnel afin d'établir la faisabilité d'un tel mode de financement. Lors de deux rencontres tenues avec des représentants de la direction en janvier et en mars 2025, les membres du comité ont exposé les motifs et les avantages d'un financement par l'institution, conjointement avec le syndicat, et ont expliqué que cette hypothèse était basée sur une réduction de certaines dépenses de l'APR-UQAM et du maintien de la subvention du SPUQ.

L'attribution automatique du membership à tous les professeurs retraités (près de 800 membres) permettrait non seulement de maintenir le lien avec l'ensemble des collègues retraités, mais aussi de réduire l'ampleur du travail effectué par le registraire lors de la collecte annuelle des cotisations et les nombreux rappels de renouvellement devant être faits à des membres retardataires.

La direction de l'UQAM s'est dite favorable à l'adoption d'un tel régime de membership et du mode de financement qui l'accompagnerait. Elle est disposée à poursuivre les discussions afin de conclure une entente de financement, qui pourrait être entérinée au cours de l'année 2025-2026, pour une entrée en vigueur en 2026-2027. Selon l'état

d'avancement de ce projet, le CA pourrait convoquer une assemblée générale spéciale dans les mois qui viennent.

1.5 Comité organisateur des célébrations du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM

Le comité organisateur des célébrations du 35^e anniversaire de l'Association a tenu sept réunions durant l'année afin de planifier la présence de dignitaires, la recherche de commanditaires, la réservation de la salle, la commande du buffet et la synchronisation des aspects logistiques et communicationnels. Le comité souhaite proposer une célébration festive, rassembleuse et mémorable. La salle Chaufferie, située au Cœur des sciences, peut accueillir 80 convives. Le comité a bien hâte d'accueillir tout ce beau monde.

1.6 Relations avec l'UQAM

L'Association a maintenu ses relations avec l'UQAM tout au long de l'année. L'APR-UQAM a participé à de nombreux événements organisés à l'UQAM, entre autres la Grande Cérémonie de remise de bourses le samedi 28 septembre 2024 et les Portes ouvertes les samedis 26 octobre 2024 et 8 février 2025.

La Fête de la reconnaissance soulignant le départ à la retraite des membres du personnel de l'UQAM a eu lieu le jeudi 13 juin 2024. Cette année, l'APR-UQAM et APRÈS L'UQAM ont été consultées et ont participé à l'organisation de l'événement.

Il convient de mentionner l'échange régulier d'informations avec la conseillère attitrée au dossier des retraités au Service des ressources humaines. Mme Aline Pajot.

Fin mars dernier, la présidente, Nicole Carignan, a reçu des courriels de membres qui ont subi une rupture d'accès aux applications de la suite bureautique Office de la part de l'UQAM. Après discussion des enjeux avec les membres du conseil d'administration, la présidente a écrit un courriel à monsieur Claude Roberge, directeur du Centre de services du Service de l'informatique.

À la suite de ces échanges, on doit retenir que les Services informatiques ont effectué une mise à jour des licences en janvier 2025 en retirant l'attribution d'une licence A3 incluant l'accès à la suite Office téléchargeable, tout en conservant l'accès en ligne conformément à ce qui est indiqué sur le site de l'UQAM et sur le site de l'APR-UQAM.

Par ailleurs, la présidente a tenu à rappeler à monsieur Roberge que l'APR-UQAM aurait apprécié être avisée des modifications intervenues en janvier, pour qu'elle puisse en aviser ses membres. Elle l'a aussi invité à ne pas hésiter à communiquer avec l'Association, car l'APR-UQAM est l'interlocuteur officiel des professeures et professeurs retraités auprès de l'UQAM qui continue à suivre le dossier et à répondre aux intérêts et aux besoins de ses membres. Conséquemment, des demandes ont été faites pour que les membres qui servent au conseil d'administration puissent avoir accès à la licence A-3 ainsi que les membres qui contribuent au développement de l'Association et au rayonnement de l'UQAM.

Nous avons envoyé un message aux membres de l'APR-UQAM pour les informer avec grande satisfaction que le Directeur du Centre de services des Services informatiques, Claude Roberge, a confirmé que les membres de l'APR-UQAM « peuvent faire leur demande de licence A3 en remplissant le formulaire accessible au lien suivant : <https://jira.uqam.ca/servicedesk/customer/portal/1/create/486> ».

La [procédure pour remplir le formulaire et télécharger la licence A3 sur l'appareil personnel d'un membre](#) est disponible sur le site web de l'APR-UQAM

Le conseil d'administration est très fier de cette réalisation majeure.

1.7 Relations avec le SPUQ

L'Association a continué de recevoir un appui financier et matériel fort apprécié du SPUQ et a pu compter sur l'aide précieuse de Roxane Beauchemin, commise principale, et de Julien Revillon d'Apreval, attaché d'administration, pour l'organisation logistique de certaines activités.

L'Association a été invitée au souper de Noël qui a eu lieu le mardi 10 décembre.

L'Association a été invitée à participer à l'atelier de préparation à la retraite organisé par le SPUQ, qui s'est tenu par visioconférence le mercredi 24 janvier 2025. La présidente et le vice-président ont présenté les objectifs de l'Association et les différents services offerts et activités organisées par l'APR-UQAM au moyen d'un document PowerPoint, en vue de susciter l'intérêt des collègues à adhérer à l'Association.

1.8 Relations avec la Fondation de l'UQAM

La relation avec la Fondation de l'UQAM a été excellente encore cette année. Le concours des bourses APR-UQAM s'est déroulé avec tout le support nécessaire de la Fondation. Le processus de sélection des candidats au concours des bourses de l'APR-UQAM s'est très bien déroulé. La cérémonie de remise des bourses, dont celles de l'APR-UQAM, sous l'égide de la Fondation UQAM a mis en lumière l'importance de ces bourses pour la poursuite de la carrière des boursiers sélectionnés par le comité.

Le protocole d'entente avec la Fondation de l'UQAM pour la création du Fonds capitalisé APR-UQAM a été signé le 30 octobre 2024 par la présidente de l'Association, Nicole Carignan, et la directrice générale de la Fondation, Michelle Niceforo.

2. Représentations et relations externes

2.1 Association des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC)

Anne Rochette a représenté l'Association à l'assemblée générale annuelle et à la conférence annuelle de l'ARUCC, qui s'est tenue à l'Université de Waterloo, du 22 au 24 mai 2024. Cette année, la conférence annuelle de l'ARUCC sera organisée par l'Association des retraité(e)s de l'Université McGill (MURA/ARUM) et se tiendra à McGill du 21 au 23 mai 2025.

2.2 Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) et l'AQRP

La présidente a assisté à l'assemblée générale de la FRUQ qui s'est tenue par visioconférence au siège social de l'UQ à Québec le vendredi 25 octobre 2024. La registraire et le trésorier y ont participé également à distance. En plus des points d'information usuels, incluant les rapports sur le régime de retraite (RRUQ) et les assurances collectives (AQR-Beneva) qui ont été transmis par la suite aux membres de l'APR-UQAM, les échanges ont permis de constater que la situation vécue par l'APR-UQAM est relativement favorable et moins précaire que celle d'autres associations de retraités.

L'APR-UQAM a accepté de devenir une association partenaire avec l'Association québécoise des retraité.e.s des secteurs public et parapublic (AQR). Ce statut permet aux nouveaux membres de l'APR-UQAM de profiter d'un bonus de 25 \$ remis par l'AQR si le nouveau membre s'inscrit pour la première fois aux deux associations. L'APR-UQAM a décidé faire bénéficier les retraité.e.s de ce bonus plutôt que de le conserver.

2.3 Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec

Les activités du Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec (Convergence) ont repris cette année. Il y a eu deux rencontres par visioconférence : celle du lundi 18 novembre et celle du mardi 18 février. La prochaine rencontre aura lieu à l'automne 2025. Ces rencontres ont permis de maintenir des relations et d'échanger des informations sur les préoccupations des membres de ces associations.

2.4 APRÈS L'UQAM

L'APR-UQAM a invité les membres d'APRÈS L'UQAM à un atelier sur la cybersécurité le mardi 8 novembre 2024. La séance d'information portant sur les fraudes avait pour objectif d'aider les personnes âgées et celles qui en prennent soin à reconnaître les fraudes et s'en protéger. Les membres d'APRÈS L'UQAM ont apprécié la pertinence de cet atelier.

3. Activités culturelles et sociales

Cette année a été marquée par la diversité des activités culturelles et sociales, sous la responsabilité de la présidente. Six activités ont été proposées aux membres de l'APR-UQAM.

La première sortie a proposé l'exposition *Olmèques et les civilisations du golfe du Mexique* qui a eu lieu le mercredi 11 septembre 2024. Cette exposition a été produite par Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, en collaboration avec le *Secretaría de Cultura - Instituto Nacional de Antropología e Historia* du Mexique. Un repas au restaurant du musée a précédé la visite. Vous pouvez lire le compte rendu de Robert A.

Papen (linguistique) dans le Bulletin no 87 (automne 2024) et sur le [site web](#) de l'APR-UQAM.

La seconde activité, qui a eu lieu le mardi 29 octobre 2024, a permis de visiter les incunables de McGill. À l'occasion de cette visite à la Bibliothèque McLennan, notre collègue, Brenda Dunn-Lardeau (Études littéraires) et ses associés nous ont permis de contempler une pièce tout à fait exceptionnelle, le précieux folio détaché de la *Bible* de Gutenberg (Mayence, 1454) ainsi que d'autres documents rares. Un repas a précédé la visite. Le compte rendu rédigé par Jacinthe Martel (Études littéraires) est proposé dans le Bulletin no 88 (printemps 2025) et sur le [site web](#) de l'APR-UQAM.

La troisième activité a proposé un atelier sur la cybersécurité qui a eu lieu le mardi 8 novembre 2024. La séance d'information portant sur les fraudes avait pour objectif d'aider les personnes âgées et celles qui en prennent soin à reconnaître les fraudes et s'en protéger. L'activité a été coanimée par une personne responsable de la FADOQ Région Île de Montréal et deux agentes sociocommunautaires du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Diverses ressources ont été proposées pour reconnaître et dénoncer les fraudes. Un repas a suivi la visite. Vous pouvez lire le compte rendu de Céline Saint-Pierre (sociologie) dans le Bulletin no 88 (printemps 2025) et sur le [site web](#) de l'APR-UQAM.

La quatrième activité a eu lieu à la Galerie de l'UQAM le jeudi 16 janvier 2025. *Inventaires d'une collection* est une « exposition qui raconte l'histoire de la [Collection d'œuvres d'art de l'Université](#) à partir des inventaires qui l'ont constituée et structurée au fil du temps. Elle a mis en évidence la vie des objets, leur provenance, parfois même leur disparition ou leur destruction » (Actualités UQAM, 18 novembre 2024). L'exposition regroupe des documents d'archives et d'œuvres de la Collection qui se retrouvaient à l'École des beaux-arts de Montréal entre 1923 et 1969 jusqu'aux plus récentes acquisitions. La visite a été guidée par Marie Fraser, curatrice de l'exposition, et Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM. Vous pouvez lire le compte rendu rédigé par Lucie Robert (Études littéraires) dans le Bulletin no 88 (printemps 2025) et sur le site web de l'APR-UQAM.

La cinquième activité de l'année a été présentée par le Centre des livres rares et des collections spéciales de l'UQAM. Nous avons été invités à une exploration des plus beaux et des plus précieux ouvrages anciens, du XIII^e au XVIII^e siècle, de son fonds, un patrimoine encore méconnu qui mérite d'être dévoilé. Ces trésors proviennent des collections du Collège Sainte-Marie, de l'École normale Jacques-Cartier et du couvent des Franciscains de Rosemont. Ils témoignent d'une richesse intellectuelle, culturelle et esthétique exceptionnelle. Nous avons découvert des manuscrits médiévaux dont un richement orné, des incunables rares qui témoignent de l'évolution de la révolution de l'imprimerie et des éditions uniques, précieuses et chargées d'histoire. L'activité a été animée par Lyse Roy, professeure au département d'histoire. La visite a eu lieu le mardi 25 mars 2025 et a été suivie d'un repas. Le compte rendu rédigé par Robert Comeau paraîtra dans le prochain Bulletin à l'automne 2025.

Enfin, sous la responsabilité de José Del Pozo, le Club de lecture a poursuivi ses rencontres tout au long de l'année 2024-2025. Vous pouvez consulter ses activités dans le Bulletin no 88 (printemps 2025).

4. Projet Solidarité

Le comité Solidarité a fait appel à *Éducaloi*, organisme reconnu dont la mission est la vulgarisation du droit et le développement des compétences juridiques de la population du Québec. Le comité Solidarité a proposé l'atelier intitulé *La procuration et le mandat de protection*. La présentation par un notaire de l'association *Éducaloi* a porté sur les différences entre procuration et mandat, sur la nécessité de les remplir ainsi que sur la façon de les utiliser pour mieux se protéger. Cet atelier a été présenté le mardi 8 octobre 2024. Vous pouvez lire le compte rendu de Patrick Béron (Chimie) dans le Bulletin no 88 (printemps 2025).

Un deuxième atelier sur le testament proposé par *Éducaloi* est prévu ultérieurement.

De plus, le responsable du comité Solidarité, Michel Tousignant, a travaillé à la mise à jour des ressources disponibles sur le site web de l'Association.

5. Bulletin Pour la suite du monde

Deux numéros du bulletin *Pour la suite du monde* ont paru en 2024-2025 : les numéros 87 (automne 2024) et 88 (printemps 2025), dont le contenu reste dans la continuité des numéros précédents. Le Bulletin, dirigé par Winnie Frohn, paraît deux fois l'an, à l'automne et au printemps. Sa mise en page est assurée par Wendy Hondermann (Creativa Design) et la révision linguistique par le vice-président et registraire de l'Association, Jean-Guy Prévost.

Le dossier principal du numéro 87 est consacré à la redynamisation du Quartier latin. On y retrouve aussi les comptes rendus des activités de l'association : le cinéma muet et la musique, un spectacle du pianiste-compositeur, Roman Zavada, une conférence sur les effets de la musique sur la santé des adultes (avec une présentation musicale par des adultes!) et finalement, une visite chez les Olmèques au musée de la Pointe-à-Callières. L'entrevue intergénérationnelle porte sur un professeur du Département de linguistique, Richard Compton. Enfin, le Bulletin inclut les rubriques habituelles : Mot de la présidente, In memoriam et Brèves.

La thématique retenue pour le numéro 88 est l'histoire de l'UQAM par le biais d'une entrevue avec Claude Corbo, recteur de 1986 à 1996 et, à nouveau, de 2008 à 2013. À l'automne 2024, l'UQAM lui a décerné le titre de recteur émérite. On retrouve également un compte rendu du colloque « Mieux vieillir à Montréal », des comptes rendus de quatre activités : l'atelier-conférence, organisé par le Comité Solidarité de l'APR sur la procuration et le mandat de protection, une visite pour admirer et mieux comprendre les incunables de McGill, un atelier d'information sur la cybersécurité et, enfin, une visite à

l'exposition « Inventaires d'une collection » à la galerie de l'UQAM. L'entrevue intergénérationnelle porte sur le professeur Vincent Laurin-Pratte du Département de musique. Le numéro compte également une présentation des lauréates des bourses APR-UQAM, des nouvelles du club de lecture, ainsi que les avis de décès de nos collègues. On remarquera que les hommages à leur honneur se trouvent maintenant sur le site web de l'APR <http://apr.uqam.uqam.ca/memoriain/>.

Un gros merci à tous nos collègues qui ont rédigé des textes. C'est une grande contribution à la vie de notre Association. Nous espérons que le Bulletin a réussi à bien refléter le dynamisme de notre Association.

Je remercie particulièrement le comité éditorial : Claude Felteau, Louis Jolin, Jean-Guy Prévost et Monique Lemieux.

6. Outils de communication

6.1 Site web

Le site web est hébergé sur un serveur géré par le Service de l'audiovisuel (SAV) de l'UQAM, dans le gabarit institutionnel des sites web de l'UQAM.

Le webmestre a en cours d'année révisé la structure des menus et a fait des mises à jour du contenu de certaines sections. Il a notamment ajouté un « Historique de l'APR-UQAM » au menu « À propos de l'APR-UQAM ». Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont ajoutés au site web dès qu'ils sont approuvés.

Le site web a annoncé sur sa page d'accueil les activités organisées par l'Association et en a fourni des comptes rendus dans la section « Activités culturelles et sociales/Activités antérieures ».

L'appui du SAV pour la gestion, la sauvegarde et les mises à jour de la plateforme est grandement apprécié.

6.2 Groupe Facebook

Le groupe Facebook APR-UQAM, créé en octobre 2021, compte près de 60 membres. L'objectif de ce groupe est de faciliter les échanges entre les membres de l'Association et la transmission d'informations en provenance du conseil d'administration ou des différents comités.

7. Fonds APR-UQAM

7.1 Campagne de financement

Cette année a été une étape charnière dans le dossier du Fonds de l'APR-UQAM pour les bourses d'étudiants puisque le seuil nécessaire pour assurer la capitalisation du Fonds APR-UQAM a été atteint en 2024 et que le montant de chacune des bourses a été augmenté à 1,500 \$. Ainsi, du 1^{er} mai 2024 au 9 avril 2025, la Fondation de l'UQAM au

nom de l'APR-UQAM a reçu un montant de 2,568 \$ en provenance de plusieurs donateurs. Ce montant a été ajouté au compte non-capitalisé atteignant un total de 31,557 \$. Ce montant a alors été transféré dans le nouveau compte capitalisé. Après le paiement de 2 bourses de 1,500 \$ chacune en 2024 et l'ajout de quelques dons (558 \$) depuis le transfert dans le nouveau compte, le solde du Fonds de l'APR-UQAM en date du 9 avril 2025 est de 29,115 \$. Il n'y a pas eu encore de revenus d'intérêts en date du 31 mars 2025.

Afin de promouvoir le travail de l'APR-UQAM et de son fonds de capitalisation, l'APR-UQAM a accepté l'invitation de la Fondation UQAM à faire une entrevue. Cette entrevue a mené à un article publié sur le site de la Fondation et en voici le lien :

<https://fondation.uqam.ca/uqam-1/nouvelles-en-detaills/2025-02-21/fonds-de-bourse-capitalise-apr-uqam-une-nouvelle-page-secrit-et-elle-est-porteuse-de-promesses> 542.

7.2 Bourses APR-UQAM

La cérémonie de remise des bourses de l'APR-UQAM de l'automne 2023 s'est déroulée le samedi le 28 septembre 2024 à 14h à la Salle Pierre-Mercure lors de la cérémonie annuelle de la remise de toutes les bourses sous la responsabilité de la Fondation UQAM. Nicole Carignan et Lucie Lamontagne ont été invitées à rencontrer nos deux boursiers : Rosalie Michaud (baccalauréat en psychologie avec concentration en études féministes) et Félix Généreux-Marotte (baccalauréat en droit). Ce dernier a été personnellement invité à présenter sur scène son parcours atypique et l'importance de la bourse qu'il a reçu de l'APR-UQAM dans son cheminement de carrière. Ainsi, Félix Généreux-Marotte a été un exemple de résilience et de ténacité pour tous les étudiants et les donateurs présents. L'APR-UQAM est très fière d'avoir pu contribuer un peu à la réussite de cet étudiant remarquable.

En ce qui concerne le processus d'attribution des bourses de l'APR-UQAM pour l'année 2024-2025, le comité de sélection était composé de Georgette Goupil (Psychologie), Monique Lortie (Sciences biologiques) et la responsable Lucie Lamontagne (Sciences biologiques). Cette année, deux bourses de 1 500 \$ ont été remises à deux étudiantes très performantes. Mme Myriam Pigeon a été la première candidate choisie et elle est étudiante au baccalauréat en droit de l'UQAM. Son dossier académique est plus que remarquable, mais c'est surtout par ses activités sociales bénévoles qu'elle s'est démarquée. Elle a participé, entre autres, de façon importante et soutenue à la Clinique internationale de défense des droits humains (CIDDHU). Cet organisme s'intéresse aux populations vulnérables, telles que les femmes, les enfants, les personnes LGBTQIA+ et les membres des peuples autochtones. Une deuxième candidate, Mme Aurélie Chaput-Pelletier, a été sélectionnée pour recevoir aussi une bourse de l'APR-UQAM. Mme Chaput-Pelletier est étudiante au baccalauréat en psychologie. Son dossier académique est excellent et elle aussi se distingue par ses activités bénévoles. Elle a participé au Centre d'écoute et de référence Halte Ami depuis plus de 16 mois, mais en y consacrant une moyenne d'heures par semaine bien au-delà de ce qui est généralement observé dans ce type de dossier. Elle est devenue rapidement co-responsable de la formation des nouveaux bénévoles à cet organisme. Le comité des bourses de l'APR-UQAM est très fier

de pouvoir leur donner la possibilité de continuer leur formation et surtout leurs activités de bénévolat en leur décernant ces bourses.

La fondation UQAM a avisé l'APR-UQAM que la cérémonie pour la remise des bourses de l'année 2024-2025 aura lieu le samedi 18 octobre 2025 de 13h à 17h à la Salle Pierre-Mercure de l'UQAM.

8. L'équipe

En 2024-2025, les tâches et responsabilités des membres élus du conseil d'administration pour la gestion des activités de l'Association ont été assumées par les membres suivants.

Conseil d'administration

Présidente : Nicole Carignan

Vice-présidente : Jean-Guy Prévost

Registraire : Anne Rochette qui a été remplacée le 27 janvier 2025 par Jean-Guy Prévost

Secrétaire : Lucie Lamontagne

Trésorier : Claude Felteau

Winnie Frohn et Isabelle Mahy ont agi à titre de conseillères.

Responsables et membres des comités et organisations

Comité des activités culturelles et sociales : Nicole Carignan (responsable),

Directrice du bulletin : Winnie Frohn

Webmestre : José E. Igartua

Groupe Facebook : Anne Rochette et José E. Igartua

Relations avec la Fondation de l'UQAM : Nicole Carignan, Lucie Lamontagne, Anne Rochette

Comité des communications : Nicole Carignan (responsable), Winnie Frohn, José E. Igartua, Isabelle Mahy

Comité Solidarité : Michel Tousignant (responsable), Monique Lemieux, Louise Julien et Louise Dupuy-Walker. Nicole Carignan assure la liaison avec le conseil d'administration.

Comité des fêtes du 35^e anniversaire : Nicole Carignan (responsable), Gladys Benudiz, Claude Felteau, Linda Gattuso, et Marjolaine St-Pierre

Comité d'attribution des bourses : Lucie Lamontagne (responsable)

Cosignataires des chèques : Claude Felteau et Anne Rochette

Révision linguistique du bulletin et autres documents : Jean-Guy Prévost

Gestion de la boîte courriel : Anne Rochette et Jean-Guy Prévost

Représentant auprès de l'ARUCC : Claude Felteau

Représentants auprès de la FRUQ : Nicole Carignan, Claude Felteau et Anne Rochette

Représentante auprès de la TCAIM : Winnie Frohn

Annexe A - Résolutions du conseil d'administration en 2024-2025

Le 15 mai 2024

Résolution CA2024-25-01 Désignation des dirigeantes et dirigeants pour l'année 2024-2025

Attendu l'article 4.3 des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui indique que la désignation des fonctions de dirigeantes et de dirigeants doit se faire lors de la première réunion du conseil d'administration qui suit l'assemblée générale;

Attendu l'article 6 des Règlements généraux définissant les fonctions des dirigeantes et des dirigeants de l'APR-UQAM;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyé par Lucie Lamontagne, de désigner les membres suivants aux différentes fonctions de direction du conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'année 2024-2025 :

Présidente : Nicole Carignan
Vice-président : Jean-Guy Prévost
Secrétaire : Lucie Lamontagne
Trésorier : Claude Felteau
Registraire : Anne Rochette
Adoptée à l'unanimité

Résolution CA2024-25-02 Attribution des responsabilités pour l'année 2024-2025

Attendu l'article 4.6 d) des Règlements généraux qui confie au conseil d'administration la responsabilité de la désignation des responsables des comités qu'il a créés;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyé par Lucie Lamontagne, de désigner les membres suivants à titre de responsables et membres des divers comités ou dossiers pour l'année 2024-2025 :

Comité des activités culturelles et sociales : Nicole Carignan (responsable),
Directrice du bulletin : Winnie Frohn
Webmestre : José E. Igartua
Groupe Facebook : Anne Rochette et José E. Igartua

Relations avec la Fondation de l'UQAM : Nicole Carignan, Lucie Lamontagne, Anne Rochette

Comité des communications : Nicole Carignan (responsable), Winnie Frohn, José E. Igartua, Isabelle Mahy

Comité Solidarité : Nicole Carignan (liaison avec le conseil d'administration)

Comité des fêtes du 35^e anniversaire : Nicole Carignan (responsable), Gladys Benudiz, Claude Felteau, Linda Gattuso, et Marjolaine St-Pierre

Comité d'attribution des bourses : Lucie Lamontagne (responsable)

Cosignataires des chèques : Claude Felteau et Anne Rochette

Révision linguistique du bulletin et autres documents : Jean-Guy Prévost

Gestion de la boîte courriel : Anne Rochette et Lucie Lamontagne

Représentant auprès de l'ARUCC : Claude Felteau

Représentants auprès de la FRUQ : Nicole Carignan, Claude Felteau et Anne Rochette

Représentante auprès de la TCAIM : Winnie Frohn

Adoptée à l'unanimité

Le 4 septembre 2024

Résolution CA2024-25-03 Modification du logo de l'APR-UQAM

Attendu le besoin de rajeunir le logo de l'Association;

Attendu le besoin d'un symbole qui représente la vision et la mission de l'APR-UQAM pouvant être utilisé sur les différentes plateformes ou canaux de transmission de l'APR-UQAM;

Attendu les démarches entreprises auprès du Service des communications et l'adoption du devis soumis par ce service lors de la séance du conseil d'administration du 7 décembre 2023;

Attendu les différentes propositions reçues de la part du Service des communications;

Attendu l'avis favorable du comité des communications, en date du 12 juin 2024, pour une proposition reçue le 6 juin 2024;

Attendu l'accord unanime manifesté par les membres du conseil d'administration lors d'une consultation tenue par courriel entre le 18 et le 25 juin 2024;

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyée par Jean-Guy Prévost, d'adopter la proposition de nouveau logo de l'APR-UQAM recommandée par le comité des communications.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA2024-25-04 Partenariat de l'APR-UQAM avec l'AQRP

Attendu l'offre de l'Association québécoise des retraité.e.s des secteurs public et parapublic (AQRP) à l'APR-UQAM de devenir une association partenaire;

Attendu que cette offre implique une remise d'un montant de 25 \$ lors de la première inscription d'un membre de l'APR-UQAM à l'AQRP;

Attendu que ce montant peut être remis aux membres ou à l'APR-UQAM;

Il est proposé par Jean-Guy Prévost, appuyé par Isabelle Mahy, d'accepter l'offre de partenariat de l'APR-UQAM avec l'AQRP et de demander à l'AQRP que le rabais de 25 \$ par cette dernière pour tout membre qui adhère à l'APR-UQAM et à l'AQRP soit remis directement à ce membre par l'AQRP.

Adoptée à l'unanimité

Le 4 décembre 2024

Résolution CA2024-25-05 : Abolition des jetons de présence pour les membres du CA

Attendu la résolution CA 2022-23-03 adoptée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 5 octobre 2022 qui fixait le montant des jetons de présence à 30 \$ par séance lors des réunions tenues en présence;

Attendu la résolution CA2022-23-10 adoptée par le conseil d'administration lors de sa séance du 8 mars 2023 qui fixait le montant des jetons de présence à 15 \$ par séance lors de séances tenues en présence et où un repas est défrayé par l'Association;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyé par Anne Rochette, de cesser l'attribution de jetons de présence aux membres du conseil d'administration et ce, rétroactivement, à partir du 1^{er} avril 2024.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA2024-25-06 Désignation à la fonction de registraire

Attendu la volonté exprimée par la registraire à la réunion du conseil d'administration du 15 mai 2024 de se retirer de cette fonction en cours d'année, au moment

jugé le plus opportun par rapport aux tâches et responsabilités afférentes à cette fonction;

Attendu l'acceptation de Jean-Guy Prévost d'assumer la fonction de registraire;

Il est proposé par Anne Rochette, appuyé par Winnie Frohn, de nommer le vice-président Jean-Guy Prévost à titre de registraire à compter du 27 janvier 2025.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA2024-25-07 Accès du nouveau registraire au compte bancaire Desjardins et au compte courriel

Attendu la nécessité pour le registraire d'être en mesure de vérifier l'état des cotisations versées par virement bancaire;

Attendu la nécessité pour le registraire d'avoir accès à la boîte courriel dans le cadre du processus de renouvellement des inscriptions et des demandes d'adhésion;

Attendu la désignation de Jean-Guy Prévost à la fonction de registraire en date du 27 janvier 2025;

Il est proposé par Anne Rochette, appuyé par Claude Felteau, que le registraire Jean-Guy Prévost soit désigné comme administrateur secondaire du compte bancaire chez Desjardins et comme principal responsable de la boîte courriel de l'Association, en remplacement de Anne Rochette, et que le webmestre José E. Igartua demeure le responsable secondaire de la boîte courriel, étant donné son rôle de soutien au registraire dans la transmission des communications aux membres de l'Association.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA2024-25-08 Processus de transmission des communications aux membres.

Attendu l'article 6.7f) des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui spécifie que le registraire « procède aux envois divers qui sont adressés aux membres (bulletin, convocations, invitations, etc.) »;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyé par Isabelle Mahy, que le registraire, en consultation avec la présidente et la secrétaire, procède aux envois divers qui sont adressés aux membres (bulletin, convocations, invitations), décide des communications à transmettre aux membres par courriel et lorsque des demandes de communication aux membres de l'APR-UQAM lui sont soumises par

des membres, d'autres personnes ou des organismes, selon les critères de l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA2024-25-09 Comité de réflexion sur le membership et le mode de financement de l'Association

Attendu la reconnaissance par l'UQAM du statut de l'APR-UQAM en tant qu'unique représentante des professeures et professeurs retraités de l'UQAM;

Attendu la volonté du conseil d'administration d'élargir le membership de l'Association afin de pouvoir interagir avec l'ensemble des professeur.e.s retraité.e.s de l'UQAM;

Attendu les difficultés de recrutement auxquelles sont confrontées les associations qui opèrent selon un mode de financement par cotisation obligatoire des membres;

Attendu l'existence d'autres modes de financement mis en place par certaines associations de retraités universitaires;

Il est proposé par Jean-Guy Prévost, appuyé par Nicole Carignan, de mettre en place un Comité de réflexion sur le membership et le mode de financement de l'Association, composé de Claude Felteau et de Anne Rochette, dont le mandat est d'analyser la situation actuelle de l'Association, d'examiner les différentes options de financement des principales associations de retraités universitaires et d'établir la pertinence ou la faisabilité de ces options de financement pour l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA2024-24-10: Plan de communication de l'APR-UQAM, quatrième version (V4)

Attendu l'objectif du conseil d'administration de se doter d'un plan de communication;

Attendu que les commentaires des membres du conseil d'administration ont été intégrés dans la quatrième version de ce plan;

Attendu l'étude de la quatrième version du plan fait en séance;

Il est proposé par Isabelle Mahy, appuyé par Lucie Lamontagne, d'adopter la quatrième version du plan de communication déposé lors de la séance du conseil d'administration tenue le 4 décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité

Le 5 février 2025

Résolution CA2024-25-11 : Montant de la cotisation pour 2025-2026

- Attendu l'article 2.5 des Règlements généraux qui stipule que le montant de la cotisation annuelle est déterminé chaque année par le conseil d'administration;
- Attendu les états financiers actuels et les prévisions en termes de revenus et de dépenses d'ici la clôture de l'exercice financier 2024-2025 le 31 mars 2025;
- Attendu le congé de cotisation pour les professeures et professeurs nouvellement retraités en place depuis 2016;
- Attendu la décision adoptée par le conseil d'administration en date du 3 novembre 2021 (résolution CA2021-22-04) à l'effet que toute demande d'adhésion à l'Association à une date qui se situe dans la seconde moitié de l'année financière soit traitée sans exiger de cotisation de la part du nouveau membre, qui pourra bénéficier de tous les avantages consentis aux membres, à l'exception des tarifs réduits offerts aux membres lors d'activités financées en partie par l'Association;
- Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Jean-Guy Prévost et appuyé par Claude Felteau

1. de maintenir le montant de la cotisation à 45 \$ pour l'année 2025-2026;
2. de maintenir la période de congé de cotisation pour les professeures et professeurs nouvellement retraités de manière à ce qu'ils puissent bénéficier d'une année entière de congé de cotisation en termes de l'exercice financier de l'Association (1er avril au 31 mars) à la suite de leur inscription initiale;
3. de maintenir le congé de cotisation pour les nouveaux membres non nouvellement retraités qui adhèrent à l'Association à une date qui se situe dans la seconde moitié de l'année financière selon les modalités prévues par la résolution CA2021-22-04.

Adoptée à l'unanimité

Le 2 avril 2025

Résolution CA2024-25-12 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2025-2026

Attendu l'article 4.6 c) des Règlements généraux qui établit que le conseil d'administration est responsable de l'adoption des prévisions budgétaires, incluant le montant de la cotisation annuelle des membres;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyée par Lucie Lamontagne, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2025-2026, telles que présentées et modifiées en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité

Le 30 avril 2025

Résolution CA2024-25-13 Adoption des états financiers de l'exercice 2024-2025

Attendu l'article 4.6 c) des Règlements généraux qui établit que le conseil d'administration est responsable de l'adoption des états financiers;

Attendu l'article 7.3 des Règlements généraux qui établit que le trésorier doit présenter les états financiers à l'observateur aux comptes avant de les déposer pour approbation au conseil d'administration;

Attendu la clôture de l'exercice financier 2024-2025 le 31 mars 2025;

Attendu le rapport de l'observateur aux comptes pour l'exercice 2024-2025;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Nicole Carignan, appuyé par Winnie Frohn d'adopter les états financiers de l'exercice 2024-2025 tels qu'examinés préalablement par l'observateur aux comptes et présentés en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité

Annexe B - Effectif de l'APR-UQAM au 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ENSEMBLE DES RETRAITÉS		
Nombre total de retraités ^a	1055	1009
Retraités décédés	(276)	(233)
Décès survenus en 2024-2025 ^b	[19]	
Nombre total de retraités actifs	779	776
Nouveaux retraités 2024-2025	[37]	
 MEMBRES DE L'ASSOCIATION en 2024-2025		
Nombre total de membres	258	268
Membres cotisants	216	223
	83,7 %	
Membres – congé de cotisation	42	45
	16,3 %	
Membres honoraires	[3]	
Nouveaux retraités 2023-2024	[20]	
Nouveaux retraités 2024-2025	[17]	
Nouveaux membres en préretraite	[2]	
Décès de membres dans l'année	3	4
Proportion des membres par rapport au nombre total de retraités actifs : 33,1 %		

.....

- a. Dossier des professeures et professeurs retraités revu en avril 2025 en tenant compte des données transmises par le Service des ressources humaines.
- b. Décès survenus en 2024-2025 :
- | | | |
|------------------------|------------------|--|
| Pierre Pichet | 24 mars 2025 | Chimie |
| Yvan Tellier | 19 mars 2025 | Sciences administratives – Membre |
| Thérèse Paquet-Sévigny | 16 mars 2025 | Communications |
| Paul Bélanger | 31 janvier 2025 | Éducation et formation spécialisées |
| François Gros d'Aillon | Janvier 2025 | Informatique |
| Gilles Tassé | 17 décembre 2024 | Sciences de la Terre et de l'atmosphère – Membre |
| Marie-Lise Brunel | 12 novembre 2024 | Éducation et pédagogie |
| Joseph-H. Chung | 22 octobre 2024 | Sciences économiques – Membre |
| Marion-R. Finley | 19 octobre 2024 | Informatique |
| Jacques Ajenstat | 13 octobre 2024 | Management et technologie |
| Michael Schleifer | 4 octobre 2024 | Éducation et pédagogie |
| Jean-Guy Lacroix | 5 septembre 2024 | Sociologie |
| André Piérard | 20 août 2024 | Sociologie |

Mohamed Berraja	20 juillet 2024	Géographie
Jean Morisset	20 juin 2024	Géographie – Membre
Conrad East	10 juin 2024	Physique
Mauro F. Malservisi	7 juin 2024	Sciences économiques
Jean-Paul Despins	11 mai 2024	Musique
Micheline Labelle	16 avril 2024	Sociologie – Membre